



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E199738

VALABLE JUSQU'AU 10/10/2026

ÉDITÉ LE 30/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/02/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Raison sociale : ACM BT

60 RUE GABRIEL PERI  
59320 HAUBOURDIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC lille

Téléphone : 03 74 95 05 60

Fax :

Siret : 818 762 171 00028

Portable :

Code NACE : 4399C

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 3059957-001-

E-mail : contact@acmbt.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
LOYER MAXIME PRÉSIDENT

MMA IARD 146925466

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 146925466

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 23/10/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 11/10/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 11/12/2024         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 11/10/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1